



US VALUE & YIELD (le « Compartiment »), un Compartiment du EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'actions A EUR H (la « Catégorie ») - LU1103303670

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : L'objectif est d'optimiser la performance en sélectionnant essentiellement des titres nord-américains qui sont susceptibles de réduire leur décote par rapport à leur secteur d'activité ou au marché sur lequel ils sont cotés.

Indice de référence : S&P 500 (NR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le Gestionnaire d'investissement met en œuvre une gestion discrétionnaire qui vise à investir entre 60 et 100 % des actifs nets dans des actions nord-américaines de grandes capitalisations. Le Compartiment investit au minimum 60 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés nord-américaines dont la capitalisation est supérieure à 1 milliard USD, tous marchés nord-américains cotés et secteurs confondus. Jusqu'à 10 % des actifs nets du Compartiment peuvent également être investis dans des actions de petites capitalisations (capitalisations de marché inférieures à 500 millions USD). Les actions ainsi sélectionnées seront libellées en dollars américains ou en dollars canadiens, exposant ainsi le Compartiment au risque de change jusqu'à 110 % des actifs nets. En fonction des anticipations du gestionnaire sur les tendances du marché boursier, le Compartiment peut investir jusqu'à 40 % de ses actifs nets dans des obligations négociées sur un marché européen ou nord-américain réglementé. Ces obligations seront libellées en dollars américains ou en euros et, à hauteur de 60 % minimum, émises par des entités publiques ou similaires. Ces titres proviendront exclusivement de la catégorie Investment Grade (c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement en ce qui concerne les titres non notés). À des fins de gestion de trésorerie, les actifs du Compartiment peuvent consister en des titres de créance ou des obligations libellées en euros. De tels instruments, ayant une échéance résiduelle inférieure à trois mois et sans restrictions en termes de répartition entre dette publique et dette privée, seront émis par des États souverains, des institutions assimilées ou par des

entités ayant une notation à court terme égale ou supérieure à A2, selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement en ce qui concerne les titres non notés. Ce dernier peut utiliser des contrats financiers négociés sur des marchés organisés, réglementés ou de gré à gré. Dans la limite de 100 % des actifs, le Compartiment peut investir dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou des contrats financiers négociés sur un Marché Réglementé ou un Autre Marché Réglementé. En particulier, le Gestionnaire d'investissement pourra conclure :

- des contrats de devise à terme (des contrats de change à terme ou des contrats de change de gré à gré) ou des swaps de devises,
- des contrats de change à terme sur indices ou des options sur indices,
- des contrats d'options sur actions négociés sur des marchés organisés ou réglementés, dans la limite de 25 % des actifs nets, ce afin de réduire la volatilité de l'action.

Tous ces instruments sont exclusivement utilisés à des fins de couverture. Le Compartiment n'investira pas dans des dérivés intégrés. Par ailleurs, dans la limite maximum de 10 % de ses actifs nets, le Compartiment peut investir dans des unités ou des parts d'OPCVM (ETF) de suivi d'indice, monétaires ou à revenu fixe. Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le Compartiment peut conclure des accords de prise en pension portant sur des Titres transférables ou des Instruments des Marchés Financiers, dans une limite de 10 % des actifs nets.

Le Compartiment sera protégé contre les fluctuations de taux de change EUR/USD.

La durée de détention recommandée est supérieure à 5 ans

Fréquence d'achat ou de vente de parts : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi Saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) et américains (calendrier officiel de la Bourse de New York) pour les ordres reçus par le centralisateur avant 12h30 le « Jour de calcul de la VNI » et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

Affectation du résultat : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible, À risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment.

Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : lorsqu'un fonds est couvert par des garanties ou a une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais actuels pour la Catégorie A EUR H	2,33 %
---	--------

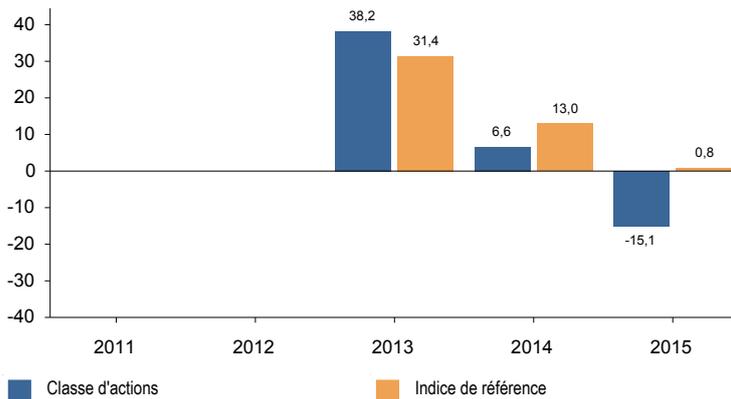
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées du Fonds EDMOND DE ROTHSCHILD FUND US Value & Yield Part A EUR H en Euro (en %)



Date de création de la Catégorie d'actions : Février 2012

Le Compartiment et la Classe ont été créés le 22/01/2016 suite à la fusion par absorption de la Classe CH du fonds français Edmond de Rothschild US VALUE & YIELD (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Fonds Absorbé ont les mêmes caractéristiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées indiquées sont celles de la Classe CH du Compartiment Absorbé.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation, ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en euros, avec dividendes nets réinvestis, pour la classe d'actions et l'indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)

Régime fiscal : Le Fonds est assujéti à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son pays de résidence. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Des documents plus détaillés sur EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, les Compartiments et les Classes d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg et sur le site Internet www.edfund.com.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne à l'adresse www.edmond-de-rothschild.com, dans la section « Institutional and Fund Services / NAV Centre ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions de la même ou d'une autre catégorie d'un autre compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/Luxembourg/en/asset-management/terms-and-conditions>. Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Fonds n'adressera pas une demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est et ne sera pas enregistré conformément au U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/09/2016.